



Les plaines Ludisciences

Projet pédagogique et règlement d'ordre intérieur

Table des matières

1. Introduction et description générale.....	3
2. Valeurs.....	4
3. Finalités	5
4. Méthodologie.....	6
a. Groupes	6
b. Les lieux et leur aménagement.....	6
c. Encadrement.....	6
d. Rythme	7
e. Thème.....	8
f. Le projet	9
5. Règlement d'ordre intérieur.....	10
a. ROI parents	10
b. ROI animateurs	15

1. Introduction et description générale

Depuis maintenant de nombreuses années, les *Jeunesses Scientifiques de Belgique* sont résolument impliquées dans l'organisation d'activités pendant les vacances pour les enfants et les jeunes.

Notre vision de ce type d'activité a bien entendu évolué au fil du temps et de notre réflexion pédagogique : c'est ainsi que nous avons voulu, dès 2004, proposer des séjours de vacances qui s'inscrivaient dans l'esprit du décret sur les plaines et centres de vacances du 17 mai 1999.

Depuis lors, ces séjours *Amusciances* sont devenus une activité phare de notre association. Non seulement ils ont rencontré un beau succès auprès des enfants et des jeunes que nous y accueillions, mais de plus nous avons le sentiment d'avoir réussi à y trouver l'alchimie que nous recherchions entre aspects ludiques et valeurs du monde scientifique.

C'est que le défi était grand de proposer un centre de vacances dans lequel on fait des sciences, mais qui n'est pas à proprement parler un stage scientifique : c'est bien d'un espace de découverte qu'il s'agit, au sein duquel nous invitons les jeunes à pratiquer par le biais d'activités variées, mais toujours guidées par les valeurs que les sciences véhiculent, une citoyenneté véritable.

A partir de ce constat positif, nous avons voulu décliner ce concept dans une nouvelle forme. C'est ainsi que sont nées les plaines *Ludisciences*.

Les plaines *Ludisciences* sont des centres de vacances non résidentiels qui ont pour ambition de proposer à des enfants et des jeunes un cadre dans lequel plaisir et vacances vont de pair avec découverte et valeurs scientifiques.

Nous y accueillons des enfants de 6 à 14 ans et proposons des activités variées de manière à garder un équilibre au niveau du rythme de la plaine. Ces activités se divisent en plusieurs catégories : scientifiques, ludiques, sportives et créatives, et collectives.

Les plaines *Ludisciences* sont conçues par modules d'une semaine de cinq jours, durant lesquels nous nous concentrons sur un thème. Ce thème est le fil rouge des activités scientifiques et est développé par les différents groupes dans le cadre d'un projet qu'ils conçoivent eux-mêmes, en concertation avec les animateurs.

2. Valeurs

- **Esprit collectif** : l'esprit collectif, qui amène chacun à se sentir partie et participant à une collectivité est un élément central de la pédagogie que nous développons; il ne s'agit pas de fondre l'individu dans la collectivité, mais bien de permettre à chacun de s'épanouir en tant que soi-même dans celle-ci. Une grande partie de la vie des individus se passe en collectivité, l'apprentissage de cette vie est essentiel pour les enfants et les jeunes, et il doit se faire dans le dépassement du cliché que constitue l'opposition entre collectif et individuel;
- **Coopération** : à travers l'ensemble des activités, les jeunes sont amenés à fonctionner sur un mode coopératif. Les jeux compétitifs sont évités. Atteindre l'objectif dépend ainsi de l'esprit du groupe. Mais la coopération ne s'arrête pas aux activités proprement dites. Elle est intrinsèque à l'organisation même de la plaine : groupes de vie, grand groupe, encouragement à la participation volontaire aux tâches de vie, etc., et se concrétise par l'encouragement, la reconnaissance et la réalisation de projets collectifs.
- **Respect de soi** : cette forme de respect nous paraît revêtir une très grande importance dans la mesure où elle est une étape primordiale du développement personnel; il concerne tout autant la valorisation de soi (par les encouragements, par la réalisation d'objectif, par le sentiment d'être apprécié et soutenu) que la connaissance de soi (la connaissance de ses limites, de ses goûts, de ses envies et besoins);
- **Respect de l'autre** : si l'on reconnaît en soi sa propre valeur et que l'on a appris à se connaître, on n'a fait que la moitié du chemin: la reconnaissance de l'autre, de sa différence, de son opposition à soi, parfois, est tout aussi importante. Le respect mutuel passe par la rencontre, et c'est cette rencontre que nous organisons dans nos plaines;
- **Mixité** : bien entendu, nos plaines *Ludisciences* accueillent indifféremment des garçons et des filles. La mixité est également sociale et culturelle. Nous sommes très attentifs à ce qu'il n'y ait aucune forme de sélection « a priori » lors des inscriptions. Le prix du camp est calculé au plus bas et ne peut en aucun cas empêcher quiconque de participer. Des solutions financières sont prévues afin de pallier à d'éventuelles difficultés rencontrées par des parents. D'autre part, il n'est pas utile d'être féru de sciences pour venir aux plaines. Bien entendu, il est plus vraisemblable de rencontrer des familles au sein desquelles l'esprit scientifique est plus présent mais tout est mis en œuvre pour minimiser cet état de fait.
- **Curiosité** : la curiosité est un bien joli défaut ! Signe caractéristique de l'envie de comprendre et connaître, elle est non seulement acceptée mais même encouragée durant les activités;
- **Respect de l'environnement** : les *Jeunesses Scientifiques* ont récemment confirmé les deux étoiles qu'elles possèdent dans le cadre du label « entreprise éco-dynamique ». Ce n'est pas étonnant car le respect de l'environnement est depuis longtemps une préoccupation majeure de notre association. Les plaines *Ludisciences* s'inscrivent évidemment directement dans cette optique. L'organisation même des plaines est écologique : déplacement à pied, en train ou en tram, utilisation du tri, du compostage, de matériel pédagogique durable, etc.

3. Finalités

- **Bien-être:** le bien être de tous les participants est la première finalité que nous souhaitons viser. Dans le contexte de plaines, on ne peut pas maîtriser tous les éléments du quotidien des enfants et des jeunes: il se peut que de nombreux facteurs extérieurs rejaillissent sur la manière dont certains se sentent durant ces journées. Nous mettons néanmoins tout en œuvre au sein des plaines *Ludisciences* pour que soient au rendez-vous la sécurité, la confiance et l'attention nécessaire au bien-être de chacun ;
- **Citoyenneté :** n'étant pas majeurs, les enfants ne sont pas à proprement parler des citoyens. Néanmoins, l'apprentissage de la citoyenneté est un processus long et complexe qui commence dès la petite enfance, à l'instant même où l'enfant prend conscience de son individualité. Se considérer comme un individu signifie qu'on a pris conscience de l'existence des autres. Nous considérons ainsi avant tout la citoyenneté comme une attitude de vie au sein d'une communauté. Elle comporte trois composantes : la solidarité (nous sommes attachés les uns aux autres par nos projets collectifs et nos besoins complémentaires); la civilité (chacun d'entre nous mérite la considération des autres et le développement dans la dignité); et le civisme (nous ne sommes pas que des consommateurs des services de l'état, nous en sommes aussi des acteurs à part entière, nous avons un rôle à tenir); Faire de nos jeunes de futurs citoyens actifs et responsables reste donc une finalité primordiale. Aux *Jeunesses Scientifiques*, et plus spécifiquement aux plaines *Ludisciences*, nous faisons le pari que l'apprentissage de la citoyenneté passe par l'utilisation d'une démarche de pensée similaire à celle qui est utilisée dans la recherche scientifique ;
- **Eveil :** aux plaines *Ludisciences*, on s'éveille à soi, à l'autre et au monde : par l'attention qu'on est invité à se donner à soi-même, dans les choix qui sont proposés et dans l'autonomie qui est donnée de développer son propre projet; par l'importance donnée à la collectivité et à l'esprit d'équipe; et par l'utilisation de la méthode scientifique comme vecteur de compréhension du monde. C'est seulement une fois éveillé que l'on est capable d'agir ;
- **Participation:** la vraie participation est celle qui émane du plein gré de l'individu. Il n'y a nulle obligation de participer aux activités. Les enfants sont encouragés à émettre leurs avis, à effectuer leurs choix. Nous sommes convaincus que c'est en laissant le libre choix aux enfants que leur participation sera réelle et engagée. Nous espérons, en influant cet état d'esprit, participer au développement moral et social de l'enfant et l'amener à considérer sa participation aux activités de vie en général sous un nouveau regard ;
- **Engagement:** par la grande préoccupation que nous mettons d'une part à pousser les enfants à « se mouiller », dans les choix qu'ils font, dans les initiatives qu'ils prennent, et d'autre part à prolonger ces choix dans un éveil à la citoyenneté, nous faisons le choix de miser sur les nouvelles générations. Nous avons l'espoir de voir les jeunes ayant vécu nos activités s'engager un jour dans le mouvement et devenir peut-être, plus tard, les acteurs de l'association. Et si ce n'est pas aux *Jeunesses Scientifiques* mais ailleurs ou d'une autre manière, c'est tant mieux. Nous sommes convaincus que ce sont les citoyens engagés qui font bouger la société. Le sentiment d'engagement est ainsi considéré comme une émotion fondatrice à un chemin de vie tourné résolument vers les autres et la société.

4. Méthodologie

a. Groupes

Les types de groupe que l'on peut rencontrer dans le cadre des plaines *Ludisciences* sont les suivants :

Le groupe de vie : ce groupe est constitué sur base de l'âge des enfants. Leur taille dépend notamment de l'âge des enfants, mais ne dépasse jamais 12 membres. Il nous permet non seulement de proposer un cadre rassurant pour l'enfant (se retrouver dans un groupe de petite taille, dans lequel on peut plus facilement connaître les autres qui de plus ont le même âge que nous), mais de plus nous pouvons nous baser sur ce groupe pour proposer des activités en corrélation avec le développement de l'enfant en fonction de son âge. Ces groupes partagent les moments de vie quotidienne tels que les repas ainsi qu'un bon nombre d'activités, dont les activités scientifiques ;

Le grand groupe : c'est l'ensemble des participants à la plaine ; il est important que tous les enfants présents puissent partager un sentiment de collectivité. C'est pourquoi nous veillons à proposer des moments pendant lesquels tous les participants à la plaine, quel que soit leur âge, se trouvent réunis.

b. Les lieux et leur aménagement

Nous portons une attention particulière aux lieux et à leur aménagement. Il ne s'agit pas seulement d'avoir des locaux en quantité suffisante ou qu'ils soient pratiques, mais bien d'en faire un cadre de vie pour les enfants qui soit au service de nos finalités.

Nous faisons donc en sorte que le bien être de chacun soit favorisé: par l'installation de coins doux, dans lesquels les enfants doivent pouvoir se détendre, en réservant aux groupes d'enfants de moins de 8 ans un local particulier pour qu'il puisse se sentir sécurisés par un cadre plus familier, etc.

Des dispositifs sont mis en place pour encourager la participation de chacun à la vie de la collectivité : exposition des œuvres, moyens d'expression (comme un tableau accessible à tous, ou un système de courrier interne, en fonction des conditions et des semaines), etc. Une ou plusieurs tables à matériel permettent d'avoir du matériel à disposition et donnent la possibilité aux enfants de s'autonomiser dans leur utilisation, sous la surveillance attentive des animateurs et du coordinateur, bien entendu.

Un local est réservé aux animateurs. Dans ce local sont tenus sous clé tout les produits ou instruments potentiellement dangereux.

c. Encadrement

Le coordinateur : il est celui qui garde l'église au milieu du village. Il relativise, dédramatise, écoute, propose et met en place des solutions. Il garde son calme en toutes circonstances. Le coordinateur guide son équipe et veille à l'horaire, au respect ou à la réadaptation du planning. Il anime les réunions de fin de journée et veille à ce que chacun connaisse et prépare ses activités. Sa propre expérience d'animateur est au service des

animateurs qui peuvent trouver chez lui soutien et conseils : il prend ainsi un rôle de formateur auprès des animateurs en stage.

Le coordinateur représente l'association auprès de l'interne (les participants, l'équipe, l'intendance). Il prend des décisions, notamment budgétaires. Son rôle est aussi d'assurer la transmission de l'information au sein de la plaine, il doit donc se tenir lui-même informé de tout ce qui s'y passe.

En outre, le coordinateur assure les relations extérieures du camp (parents, partenaires, animateurs externes, etc.) et représente l'association dans celles-ci. Il est le seul responsable de la qualité des animations, de la bonne gestion des activités, des sorties, etc. Il est le garant de la pédagogie et des valeurs, qu'il se charge de véhiculer. Il est le responsable légal.

Il est possible que le coordinateur soit secondé par un coordinateur adjoint. Celui-ci partage alors ses prérogatives, mais le coordinateur reste à tout moment la personne en charge de la responsabilité.

Les animateurs : ils animent principalement les moments ludiques, sportifs et créatifs. Ils sont les premiers référents des groupes de vie. Chaque animateur est attaché à deux groupes de vie. Quand un groupe est occupé en activité scientifique, il s'occupe de l'autre groupe et ainsi de suite.

Les animateurs scientifiques: ils forment une catégorie particulière d'animateurs, dans la mesure où ils prennent en charge les activités dites « scientifiques ». Il est attendu d'eux qu'ils aient une formation suffisante dans les matières spécifiques qu'ils vont aborder: nous avons une exigence de qualité en ce qui concerne les informations que nous donnons dans nos activités. Néanmoins, il s'agit bien d'animateurs, pas de professeurs, ils ne sont donc pas là pour donner des cours, mais bien pour mener des animations. Celles-ci ont l'ambition de mettre les enfants au centre de la démarche et d'attiser leur curiosité. Elles doivent aussi être amusantes et ludiques.

d. Rythme

Le temps d'accueil du matin est conçu comme un moment d'activité libre, pendant lequel les animateurs présents accompagnent les enfants selon leurs envies et en fonction de leurs besoins. Il ne s'agit pas d'une garderie, mais bien d'un moment faisant partie intégrante de la plaine.

Les activités se répartissent en activités scientifiques et non scientifiques. Les groupes de vie passeront alternativement de l'une à l'autre.

Trois pauses sont prévues dans le courant de la journée, qui sont l'occasion d'une petite collation ou d'un repas (à midi).

En fin de journée, une activité regroupant l'ensemble du grand groupe est organisée. Il peut s'agir tant d'un grand jeu à la portée de tous que d'une activité d'expression collective, par exemple. Lors de ces activités collectives, tous les animateurs sont potentiellement présents, qu'ils soient « scientifiques » ou non.

A partir du deuxième jour, les enfants choisissent un projet sur lequel ils souhaitent travailler. A partir de là, le défi est de présenter en fin de semaine une concrétisation de ce projet dans le cadre d'une exposition à destination des autres participants et des parents.

Un moment de sortie est prévu chaque semaine, qui se fait a priori en grand groupe. Cette sortie est, dans la mesure du possible, en lien avec la thématique de la semaine.

En résumé:

Journée type		
Horaire	Activité	Encadrement
8 h 00 – 9h 00	Temps d'accueil	2 personnes
9h00 – 10h30	Activité 1	1 personne / maximum 12 part.
10h30 – 10h45	Pause	tous
10h45 – 12h15	Activité 2	1 personne / maximum 12 part.
12h15 – 13h15	Pause	2 personnes
13h15 – 14h45	Activité 3	1 personne / maximum 12 part.
14h45 – 15h00	Pause	tous
15h00 – 16h30	Activité 4	1 personne / maximum 12 part.
16h30 – 18h00	Départ échelonné	2 personnes
18h00 – 19h00	Débriefing	Tous

Semaine type										
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi					
8h00-9h00										
9h00-10h30										
10h30-10h45										
10h45-12h15										
12h15-13h15										
13h15-14h45										
14h45-15h00										
15h00-16h30										
16h30-18h00										

<p> Accueil - Temps informels et repas - Activité scientifique - Activité ludique Activité collective - Excursion - Exposition </p>

e. Thème

Le thème est une sorte de fil conducteur de chaque semaine. Il porte sur une matière suffisamment large pour que le choix des projets soit garanti pour chacun, mais nous sert aussi à attirer l'attention des enfants et des jeunes sur des thématiques qui nous semblent fondamentales. Ce thème ne doit jamais être ressenti comme une contrainte, mais plus comme une porte pour aborder de manière un peu moins superficielle certains sujets.

f. Le projet

A partir du deuxième jour, les enfants sont invités à se fixer leur propre objectif par la réalisation d'un projet. Ce mode de fonctionnement constitue bien évidemment pour nous un choix pédagogique. En effet, il nous permet d'être en adéquation avec nos visées de bien des manières, notamment en introduisant un côté ludique (arriver au bout d'un défi) mais aussi en mettant le choix dans les mains des enfants et en faisant de choix une décision collective (le projet est choisi en groupe). Ensuite la réalisation renforce l'esprit d'équipe, dans la mesure où chacun y jouera un rôle.

5. Règlement d'ordre intérieur

a. ROI parents

Organisateur des plaines Ludisciences :

Jeunesses Scientifiques de Belgique

Avenue Latérale, 17/1

1180 Bruxelles

Tél : 02.537.03.25

Adresse des plaines Ludisciences :

Vacances de Pâques :

Ecole Saint-Job

Rue Jean Benaets, 74

1180 Bruxelles

Vacances d'été :

L'école Saint-Joseph

Chaussée de Waterloo, 1190

1180 Bruxelles

Préambule

Ce règlement d'ordre intérieur est destiné aux parents des enfants inscrits à une des plaines de vacances scientifiques durant les vacances de Pâques et d'été 2010.

Il existe également un règlement d'ordre intérieur destiné aux animateurs de ces plaines scientifiques.

Article 1 : Principes de service

Les Jeunesses Scientifiques de Belgique organisent des plaines de vacances scientifiques « Ludisciences » (ci-après dénommées plaines *Ludisciences*) durant les congés scolaires. Notre association accueille ainsi tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. Aucune dérogation à cette dernière condition ne sera possible.

L'accès aux plaines *Ludisciences* est ouvert à tous les enfants sans discrimination sociale, culturelle et/ou géographique.

Les plaines *Ludisciences* sont agréées par l'ONE (le renouvellement de cet agrément a lieu tous les 3 ans).

Article 2 : Période d'accueil

Les plaines *Ludisciences* sont organisées durant 1 semaine pendant les vacances de Pâques et durant 3 semaines pendant les vacances d'été :

Article 3 : Lieux d'accueil

Les enfants sont accueillis : - durant les vacances de Pâques à cette implantation :

**L'école Saint-Job
rue Jean Benaets, 74
1180 Bruxelles**

- durant les vacances d'été à cette implantation :

**L'école Saint-Joseph
Chaussée de Waterloo, 1190
1180 Bruxelles**

Les locaux de ces écoles sont mis à notre disposition durant toutes nos plaines Ludisciences.

Article 4 : Encadrement

Une équipe composée de coordinateurs et d'animateurs organisent et assurent les plaines dans les meilleures conditions afin que vos enfants puissent profiter pleinement de toutes les activités pensées et réfléchies pour leur bien-être, leur épanouissement et leur développement.

Les normes d'encadrement sont les suivantes :

Pour les enfants âgés de 6 à 8 ans : 1 animateur pour 8 enfants maximum

Pour les enfants de plus de 8 ans : 1 animateur pour 12 enfants maximum

Article 5 : Rôle du personnel d'accueil

- Le coordinateur

Il assure la gestion quotidienne et hebdomadaire de l'équipe des animateurs, il est responsable du bon fonctionnement ainsi que du bon déroulement de chaque journée.

Il organise des rencontres quotidiennes avec les animateurs pour débriefer de la journée et tente, avec son équipe, d'améliorer les éventuelles manquements.

Il organise des visites d'observation dans les différents ateliers et conseille les animateurs.

Il est le relai entre les parents, les enfants et les animateurs. Il est joignable à tout moment en cas de problèmes.

Il s'occupe également de la gestion du stock de matériel et de son réapprovisionnement.

Il se charge de tous les dossiers administratifs.

L'équipe des coordinateurs :
Fouad El Abbouti : 0473.68.20.92
Nicolas Lambiotte : 0496.17.23.80

- L'animateur

Il est responsable de l'entièreté du groupe qui lui est confié et de la qualité des activités proposées. Il établit au préalable un planning des activités de la semaine. Il propose des activités riches et diversifiées gravitant autour du thème proposé.

Toute activité est donc pensée et préparée à l'avance par chaque animateur. Il respectera le rythme de l'enfant et favorisera son autonomie.

Article 6 : Inscriptions

L'inscription aux plaines *Ludisciences* implique l'acceptation du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur.

Les inscriptions peuvent être faites soit à l'aide du bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet dûment complété et signé, soit en ligne sur www.jsb.be.

L'inscription est officielle dès réception du paiement sur le compte des Jeunesses Scientifiques de Belgique. Les parents indiqueront dans la communication du virement le nom et prénom du ou des enfants ainsi que la période pendant laquelle il(s) participera (ront) à la plaine.

Afin que le dossier d'inscription soit ferme et définitif, il est impératif de nous renvoyer la fiche de santé dûment complétée et accompagnée de 2 vignettes de mutuelle de l'enfant afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence ou d'accident.

Sur la fiche santé, les parents doivent spécifier le nom des personnes susceptibles de venir rechercher l'enfant. Aucune dérogation à cette dernière condition ne sera possible.

Seuls les dossiers d'inscription en ordre seront pris en considération.

La clôture des inscriptions se fera un mois avant le début des plaines.

Article 7 : Paiement

La participation financière à une semaine complète de *Ludisciences* s'élève à 100 € par participant. Cette participation comprend l'accès à toutes les activités proposées, une collation saine et respectueuse de l'environnement à 10 h00 ainsi qu'une visite hebdomadaire en rapport avec le thème proposé. Pour participer à nos activités, il faut tenir compte également du paiement d'une affiliation de 10 € pour être membre des Jeunesses Scientifiques. Cette cotisation pour un an comprend les frais d'assurances à nos activités ainsi que l'envoi domicile de notre revue bimestriel.

La participation financière à nos plaines ne doit pas être un obstacle à l'inscription de l'enfant. Nous mettons tout en œuvre pour permettre, en toute discrétion, de trouver des solutions individuelles en fonction de chaque situation sociale.

Un prix dégressif pour les familles nombreuses est proposé. Une réduction de 10% (hors affiliation) est prévue pour les familles nombreuses ou pour un deuxième enfant de la même famille inscrit à la même activité.

Une attestation de déductibilité des frais de participation aux activités de vacances est remise au responsable fiscal de l'enfant (pour les enfants de moins de 12 ans) le dernier jour de la semaine de plaine.

Article 8 : Remboursement

Les absences aux plaines Ludisciences ne seront pas remboursées sauf en cas de situation exceptionnelle qui devra être avalisée par l'organisateur.

Article 9 : Activités

Parmi les 4 activités de la journée, 2 sont consacrées aux activités scientifiques et les deux autres sont consacrées à des activités ludiques, sportives ou créatives dont une grande activité collective.

Chaque semaine, un thème est déterminé (l'air, l'eau, ...). Il est le fil conducteur de toutes les activités proposées cette semaine-là. Les participants travaillent ainsi par projet sur le thème prédéfini.

Le dernier jour de la semaine est consacré à la finalisation des projets et à la mise en place d'une exposition accessible à tous les parents.

Une journée-type se répartit comme suit :

<p style="text-align: center;">8h00 - 9h00 : accueil 9h00 - 10h30 : activité 1 10h30 -10h45 : collation offerte 10h45 - 12h15 : activité 2 12h15 - 13h30 : temps de midi 13h30 - 15h00 : activité 3 15h00- 15h15 : collation 15h15-16h30 : activité collective + rangement 16h30-18h00 : départ échelonné des enfants</p>
--

En dehors des heures indiquées sur cet horaire, nous ne pouvons garantir l'encadrement des enfants. Il est donc impératif de venir rechercher son enfant avant 18 heures. Les activités démarrent à 9 h00 et se terminent à 16H30. Nous insistons fortement sur le respect des horaires afin de garantir des conditions optimales de participation à toutes les activités proposées.

Les présences sont prises chaque matin par chaque moniteur responsable du groupe de vie. Les participants ne peuvent en aucun cas quitter la plaine pendant les heures d'activités sauf accord écrit des parents précisant la date et l'heure de sortie. A défaut, l'enfant ne sera pas autorisé à quitter les plaines.

Aussi, tout changement concernant le mode de retour de l'enfant et/ou de la personne chargée de venir rechercher ce dernier doit être impérativement signifié au coordinateur.

Article 10 : Repas

Les enfants apportent leur pique-nique. Il faut prévoir en suffisance tartines, collations et boissons de qualité. Les parents veilleront à marquer la boîte à tartines ainsi que les gourdes. La collation du matin est offerte tous les jours.

Article 11 : Discipline et respect

Le règlement de l'école est d'application durant toutes les plaines. Les participants seront attentifs à respecter le matériel ainsi que les locaux mis à leur disposition. La politesse et le respect de l'autre est de rigueur. Pour garantir une ambiance harmonieuse et chaleureuse, il est demandé à tous les participants d'avoir une attitude convenable et de tenir un langage correct. Le participant ne peut porter atteinte à l'intégrité physique, psychique ou morale de qui que ce soit.

Tout dommage causé par l'enfant aux locaux, au mobiliers et au matériels sera remplacé aux frais des parents.

En cas de non respect des règles élémentaires de savoir-vivre, les animateurs pourront appliquer diverses mesures responsabilisantes et réparatrices après discussion avec l'enfant

Article 12 : Santé

Une pharmacie est disponible sur chaque lieu de plaine. Des trousse de secours sont prévues pour toutes les sorties. Les coordinateurs disposent de leur brevet de secourisme et sont aptes à prodiguer les premiers soins.

Si l'enfant doit prendre des médicaments pendant la plaine, les parents sont tenus de fournir une prescription du médecin précisant le nom du médicament, les prises ainsi que le dosage et la durée de prise du médicament. Aucun médicament ne sera donné par les animateurs en dehors de ce cas.

Des mesures d'écartement préventives peuvent être prises à l'égard de certains enfants qui présenteraient des problèmes contagieux. De la même manière, un certificat médical peut être exigé avant d'autoriser l'enfant à fréquenter à nouveau la plaine.

Article 13 : Hygiène

Chaque participant est invité à veiller à respecter les mesures d'hygiène élémentaires (ex : se laver les mains après avoir été à la toilette, avant le repas, ...) Il veillera également au maintien de la propreté sur tout le site de la plaine.

Article 14 : Objets personnels

Il est vivement recommandé aux parents d'interdire à leur enfant d'apporter des objets de valeurs ou non ainsi que des grosses sommes d'argent.

L'enfant est le seul responsable de tous les objets qu'il introduit durant les plaines. Les animateurs ne pourront être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration de ceux-ci.

Nous attirons également votre attention sur l'habillement de vos enfants en fonction de la météo, en optant pour des vêtements amples et souples, des chaussures fermées, un k-way en cas de mauvais temps, de la crème solaire et une casquette s'il y a du soleil.

Il est également recommandé d'étiqueter les vêtements, les sacs ainsi que les objets des enfants.

Article 15 : Assurance

Durant les activités, chaque participant est couvert par une assurance « accidents corporels » et « responsabilité civile », contractée par l'organisateur des plaines.

En inscrivant mon enfant à la plaine, je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement d'ordre intérieur des plaines *Ludisciences* des Jeunesses Scientifiques de Belgique et en accepter toutes les conditions.

b. ROI animateurs

Organisateur des plaines Ludisciences :

Jeunesses Scientifiques de Belgique

Avenue Latérale, 17/1
1180 Bruxelles
Tél : 02.537.03.25

Adresse des plaines Ludisciences :

Vacances de Pâques :

Ecole Saint-Job
Rue Jean Benaets, 74
1180 Bruxelles.

Vacances d'été :

L'école Saint-Joseph
Chaussée de Waterloo, 1190
1180 Bruxelles

Préambule

Ce règlement d'ordre intérieur est destiné aux animateurs de nos plaines scientifiques durant les vacances de Pâques et d'été 2010.

Il existe également un règlement d'ordre intérieur destiné aux parents de ces plaines scientifiques consultable sur notre site internet www.jsb.be.

Article 1 : Principes de service

Les Jeunesses Scientifiques de Belgique organisent des plaines de vacances scientifiques « Ludisciences » (ci-après appelées plaines *Ludisciences*) durant les congés scolaires. Notre association accueille ainsi tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. Aucune dérogation à cette dernière condition ne sera possible.

L'accès aux plaines Ludisciences est ouvert à tous les enfants sans discrimination sociale, culturelle et/ou géographique.

Les plaines *Ludisciences* sont agréées par l'ONE (le renouvellement de cet agrément a lieu tous les 3 ans).

Article 2 : Période d'accueil

Les plaines *Ludisciences* sont organisées durant 1 semaine pendant les vacances de Pâques et durant 3 semaines pendant les vacances d'été.

Article 3 : Lieux d'accueil

Les enfants sont accueillis : - durant les vacances de Pâques à cette implantation :

**Ecole Saint-Job
rue Jean Benaets, 74
1180 Bruxelles**

- durant les vacances d'été à cette implantation :

**Ecole Saint-Joseph
Chaussée de Waterloo, 1190
1180 Bruxelles**

Les locaux de ces écoles sont mis à notre disposition durant toutes nos plaines Ludisciences.

Article 4 : Encadrement

Une équipe de coordinateurs et d'animateurs organisent et assurent les plaines dans les meilleures conditions afin que les participants puissent profiter pleinement de toutes les activités pensées et réfléchies par les animateurs.

Les normes d'encadrement sont les suivantes :

Pour les enfants âgés de 6 à 8 ans : 1 animateur pour 8 enfants maximum

Pour les enfants de plus de 8 ans : 1 animateur pour 12 enfants maximum.

Article 5 : Rôle du personnel d'accueil

- Le coordinateur

Il assure la gestion quotidienne et hebdomadaire de l'équipe des animateurs, il est responsable du bon fonctionnement ainsi que du bon déroulement de chaque journée.

Il organise des rencontres quotidiennes avec les animateurs pour débriefer de la journée et tente, avec son équipe, d'améliorer les éventuels manquements.

Il organise des visites d'observation dans les différents ateliers et conseille les animateurs.

Il est le relai entre les parents, les enfants et les animateurs. Il est joignable à tout moment en cas de problèmes.

Il s'occupe également de la gestion du stock de matériel et de son réapprovisionnement.

Il se charge de tous les dossiers administratifs.

**L'équipe des coordinateurs
Fouad El Abbouti : 0473.68.20.92
Nicolas Lambiotte : 0496.17.23.80**

- L'animateur

Il est responsable de l'ensemble du groupe qui lui est confié et de la qualité des activités proposées. Il établit au préalable un planning des activités de la semaine. Il propose des activités riches et diversifiées gravitant autour du thème proposé.

Toute activité est donc pensée et préparée à l'avance par chaque animateur. Il respectera le rythme de l'enfant et favorisera son autonomie.

Article 6 : Rôle de l'animateur

Tout animateur qui accepte un rôle d'animation est avant tout une personne qui s'engage dans l'association des *Jeunesses Scientifiques de Belgique*.

L'animateur encadre son groupe pendant toute la durée de l'activité. Il aura donc la responsabilité de son groupe, de l'organisation et du déroulement des activités, de la préparation et du rangement du matériel et des reconnaissances préalables sur le terrain.

L'animateur est responsable des projets d'animation pour son groupe. Il est le lien entre les participants, les parents et l'équipe des coordinateurs.

L'animateur est l'organisateur responsable de son groupe de vie. Il organise son travail en collaboration avec les membres de l'équipe interne. Le coordinateur est mandaté pour être le référent durant les plaines *Ludisciences*. L'animateur s'adressera en priorité à cette personne pour toute question relative au fonctionnement.

En outre, le bon animateur doit incarner certaines valeurs et certaines attitudes. Le groupe ne peut être vraiment productif que s'il les partage lui aussi. C'est en témoignant lui-même des valeurs et des attitudes que l'animateur contribue à les communiquer au groupe avec lequel il travaille.

Article 7 : Préparation des activités

L'animateur consciencieux doit préparer ses activités. Pour cela, il arrive dans le centre en ayant préparé sa tâche sérieusement.

► Avant les différentes activités, l'animateur aura :

- Complété la fiche d'activités qui sera transmise au coordinateur.
- Préparé tout le matériel nécessaire au bon déroulement des activités. Il veillera à avoir tout ce qu'il lui faut pour ne pas avoir à se déplacer à répétitions durant les activités. Le matériel est mis à disposition de chaque animateur. Tout matériel retiré par un animateur devra être remis à sa place une fois l'activité terminée et ce, dans l'état dans lequel il a été emprunté.
- Pris tous les contacts nécessaires pour la préparation des sorties, établissement de l'itinéraire, du planning correspondant etc ... Il pensera également à se munir de la trousse de secours conforme et devra être joignable sur son GSM.

► Au cours des différentes activités, l'animateur est :

- Ponctuel : il est le référent pour les participants, il se doit d'être un exemple au niveau de la ponctualité. Il sera présent au moins 15 minutes avant le début de l'activité afin de préparer le matériel et d'accueillir les participants et leurs parents.

- Accueillant : il est là afin de pouvoir écouter les parents et les participants et leur offrir un espace d'accueil.
- Disponible : apte à se mettre à la portée de tous les participants quel que soit leur niveau.
- Garant de la cohésion du groupe et du maintien d'un bon esprit d'équipe et de la coopération entre les participants.
- Vigilant à l'égard des règles de sécurité.
- Présent aux réunions prévues pour le bon fonctionnement de l'activité.
- Responsable : à aucun moment, les participants ne peuvent se trouver seuls, ils doivent en permanence être sous la surveillance de l'animateur.
- Respectueux : toutes les idées sont importantes. Aucune idée ni aucune personne n'a plus de poids qu'une autre.
- Coopératif : les membres du groupe doivent travailler ensemble à la réalisation des buts fixés. En tant qu'animateur, vous ne pouvez pas obliger les participants à collaborer, mais vous pouvez les y inciter en instaurant un climat favorable à la coopération.
- Maître de son activité : s'expliquer clairement, adapter l'activité au public, donner des conseils ... Le participant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies.

► Après les différentes activités, l'animateur :

- Veillera à ranger tout le matériel utilisé durant l'activité avec les participants.
- Participera au débriefing de la journée et de la préparation des activités du lendemain.

Article 8 : Règles à respecter

- En cas de retard ou d'absence (uniquement pour cause de maladie !), vous devez immédiatement avvertir le coordinateur afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires au bon déroulement des activités.
- Il est formellement interdit de fumer durant les plaines et d'introduire des boissons alcoolisées ou de la drogue sur les lieux des plaines.
- En fin de journée, les animateurs se réuniront pour établir ensemble le programme qui sera proposé aux enfants le lendemain. Une évaluation des activités du jour sera aussi établie. La présence de tous les animateurs est requise.
- Les animateurs s'engagent à respecter l'état des locaux et à éviter les consommations inutiles (chauffage, eau, électricité) conformément au label écodynamique obtenu par notre ASBL.

- Les animateurs veilleront à ce que les enfants respectent les locaux, se respectent entre eux ainsi que leurs affaires et le matériel fourni pour les activités.
- Conformément au label écodynamique, ils veilleront à ce que les enfants utilisent les bonnes poubelles pour jeter leurs déchets et ne gaspillent pas inutilement les sources d'énergie ainsi que l'eau.

Article 15 : Assurance

Durant les activités, chaque animateur est couvert par une assurance « accidents corporels » et « responsabilité civile », contractée par l'organisateur des plaines.

En travaillant comme animateur à la plaine, je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement d'ordre intérieur des plaines *Ludisciences des Jeunesses Scientifiques de Belgique* et en accepter toutes les conditions.